

Ressources
pour l'école primaire

Le vocabulaire et son enseignement

Présentation et analyse des textes
officiels

Claire Boniface
Inspectrice de l'Éducation nationale

Novembre 2011

Enseignement du vocabulaire à l'école : présentation et analyse des textes officiels

SOMMAIRE

I- Les différents textes ministériels : chronologie, statuts, organisation, type de contenu

Premier ensemble : des textes à caractère réglementaire

- ◆ LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES
 - *Connaissances*
 - *Capacités*
 - *Attitudes*
- ◆ LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE
 - 1- *Les programmes proprement dits*
 - 2- *Des « progressions annuelles »*
- ◆ LE LIVRET PERSONNEL DE COMPETENCES (LPC)
 - *Le LPC : un document institutionnel*
 - *Compétence/Domaine/Item*
 - *Le vocabulaire dans le LPC*

Deuxième ensemble : des textes mis en ligne sur le site Eduscol

- ◆ DES REFERENCES
 - *Des grilles de références pour valider le socle commun*
 - *Une liste de fréquence lexicographique d'environ 1500 mots*
- ◆ DES RESSOURCES POUR ENSEIGNER LE VOCABULAIRE A L'ECOLE MATERNELLE
 - *Sur le site Eduscol, les ressources proposées*
 - *Le DVD Apprendre à parler*

II- Les textes ministériels : place du vocabulaire, objectifs, contenus d'enseignement, démarches, activités, progression

- ◆ LA PLACE DU VOCABULAIRE
 - *Dans les programmes de l'école*
 - *Dans le livret personnel de compétences*
- ◆ LES OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT DU VOCABULAIRE
- ◆ LES CONTENUS D'ENSEIGNEMENT
 - *Des mots à acquérir*
 - *Des connaissances sur la langue*
 - *Des connaissances et capacités concernant le dictionnaire*
- ◆ LES DEMARCHES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES
 - *Des apprentissages non spécifiques*
 - *Des interventions programmées*
 - *Des types d'activités explicites*
 - *Des exercices mentionnés comme compétence ou situation d'évaluation*
- ◆ LA PROGRESSION DE LA PETITE SECTION AU CM2
 - *Nombre croissant et extension*
 - *Progression de la démarche par cycle*
 - *Progression par niveaux de classe*
 - *Progression entre le palier 1 et le palier 2 du livret personnel de compétences*

Annexes

Enseignement du vocabulaire à l'école : présentation et analyse des textes officiels

I- Les différents textes ministériels : chronologie, statuts, organisation, type de contenu

Les enseignants disposent de différents textes ministériels sur le **vocabulaire**, aux statuts différents :

- des textes réglementaires publiés au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* ;
- des références fournies par le ministère et des suggestions pédagogiques, mises en ligne sur le site Eduscol ou disponibles sur un support vidéo.

Premier ensemble : des textes à caractère réglementaire

Ils sont présentés dans l'ordre de leur publication :

- le socle commun de connaissances et de compétences (2006) ;
- les programmes d'enseignement de l'école primaire (juin 2008) ;
- le livret personnel de compétences (novembre 2008).

◆ LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES

En 2005, une loi¹ a arrêté les principes suivants dont les conséquences auront trait au vocabulaire comme aux autres objets d'apprentissage :

- « *La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société.* »
- « *L'acquisition du socle commun par les élèves fait l'objet d'une évaluation.* »
- « *Parallèlement à l'acquisition du socle commun, d'autres enseignements sont dispensés au cours de la scolarité obligatoire.* »

En 2006, un décret² détermine sept grandes compétences. Pour le vocabulaire qui relève de la première compétence « maîtrise de la langue », voici les *connaissances, capacités, attitudes* que l'école doit faire acquérir aux élèves en fin de scolarité obligatoire. Les éléments cités traduisent l'approche didactique qui est préconisée.

¹ Article 9 de la loi du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École, *BO* n° 18 du 5 mai 2005 :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/18/MENX0400282L.htm>

² Décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006 relatif au socle commun de connaissances et de compétences et modifiant le code de l'éducation, *BO* n° 29 du 20 juillet 2006 : <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/29/MENE0601554D.htm>

▪ **Connaissances**

Le vocabulaire :

- est défini comme **outil de la langue** ;
- il figure, comme dans les programmes de l'école, **avant la grammaire et l'orthographe** ;
- il concerne explicitement la **langue écrite** : « *L'élève doit maîtriser suffisamment les outils de la langue que sont le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe pour pouvoir lire, comprendre et écrire des textes dans différents contextes.* »

Les connaissances sont assorties d'une injonction **pédagogique** touchant tous les niveaux scolaires :

« *Enrichir quotidiennement le vocabulaire des élèves est un objectif primordial, dès l'école maternelle et tout au long de la scolarité obligatoire.* »

Les connaissances à acquérir en fin de troisième sont précises et limitées :

« *Les élèves devront connaître :*

- *un vocabulaire juste et précis pour désigner des objets réels, des sensations, des émotions, des opérations de l'esprit, des abstractions ;*
- *le sens propre et le sens figuré d'une expression ;*
- *le niveau de langue auquel un mot donné appartient ;*
- *des mots de signification voisine ou contraire ;*
- *la formation des mots, afin de les comprendre et de les orthographier.* »

▪ **Capacités**

Les capacités, citées dans le socle commun et qui concernent le vocabulaire, ne figurent pas dans le domaine de la lecture ou de l'oral, mais dans ceux de l'écriture et de l'utilisation des outils. Elles sont en effet de deux ordres :

- « *savoir utiliser les principales règles d'orthographe lexicale* » ;
- « *être capable d'utiliser des dictionnaires, imprimés ou numériques, pour vérifier l'orthographe ou le sens d'un mot, découvrir un synonyme ou un mot nécessaire à l'expression de sa pensée* ».

▪ **Attitudes**

Trois attitudes ont trait au vocabulaire, qui témoignent d'un rapport personnel à la langue :

- intérêt pour la langue (qui apparaîtra dans les programmes en grande section) ;
- volonté de justesse ;
- goût pour l'enrichissement.

Il est à souligner que l'acquisition du goût pour l'enrichissement du vocabulaire figure dans le socle commun :

« *L'intérêt pour la langue comme instrument de pensée et d'insertion développe la volonté de justesse dans l'expression écrite et orale, du goût pour l'enrichissement du vocabulaire.* »

L'évaluation qui concernera l'acquisition du socle permet deux remarques :

- l'orthographe lexicale sera évaluée dans le domaine de l'orthographe (et non du vocabulaire) ;
- les attitudes ne seront pas évaluées.

Par conséquent, les grandes priorités pour le vocabulaire, définies dans le socle commun peuvent être regroupées ainsi :

- acquérir du vocabulaire (pour le comprendre et l'utiliser) ;
- maîtriser des relations de sens entre les mots (sens propre/sens figuré, niveau de langue, synonymie) ;
- maîtriser des relations concernant la forme et le sens (formation des mots) ;
- utiliser le dictionnaire.

◆ LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Définis pour les trois cycles par un arrêté du 9 juin 2008³, ils comportant deux parties : les programmes proprement dits et les progressions annuelles.

1- Les programmes proprement dits sont eux-mêmes constitués de deux composantes :

- des contenus ;
- des compétences : à la fin du programme du cycle 2 et du cycle 3, sont fixées les compétences attendues à la fin du CE1 (« *Premier palier pour la maîtrise du socle commun* ») et du CM2 (« *Deuxième palier pour la maîtrise du socle commun* »), regroupées selon les sept grandes compétences du socle commun de connaissances et de compétences.

Pour l'école maternelle, des compétences de fin d'école maternelle sont fixées et figurent à la fin de chacun des six grands domaines d'activités.

2- Des « progressions annuelles » par niveau constituent des « *repères pour organiser la progressivité des apprentissages* » : cette partie a pour but de « *fournir aux enseignants des objectifs annuels précis et communs à toutes les écoles.* »

◆ LE LIVRET PERSONNEL DE COMPETENCES (LPC)

Alors que ce livret suit l'élève du CE1 à la troisième, seule l'école élémentaire est explicitement concernée par les acquisitions en vocabulaire français. La responsabilité de l'école est donc importante.

▪ **Le LPC : un document institutionnel**

Il a été institué par un décret du 14 mai 2007⁴, qui insère dans le Code de l'éducation une section consacrée au livret personnel de compétences (articles D. 311-6 à D. 311-9 du code de l'Éducation⁵) qui rassemble les attestations à trois paliers (CE1, CM2, 3^{ème}).

Le modèle du livret personnel de compétences en vigueur a été publié sous forme d'une annexe à un arrêté du 14 juin 2010⁶.

▪ **Compétence/Domaine/Item**

Ce livret donne lieu à des définitions officielles distinguant les sept **compétences** du socle commun de connaissances et de compétences structurées en **domaines**, eux-mêmes déclinés en **items** : « *les items désignent les connaissances, capacités ou attitudes qui se combinent pour constituer les compétences.* »⁷

³ Arrêté du 9 juin 2008 relatif aux programmes d'enseignement de l'école primaire, *BO* hors-série du °3 du 19 juin 2008 :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/default.htm>

⁴ Décret n°2007-860 relatif au livret personnel de compétences du 14 mai 2007, *BO* n°22 du 7 juin 2007 :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/22/MENE0754101D.htm>

⁵ Section 3 : http://www.adressrlr.cndp.fr/index.php?id=5&tx_pitbibliothequedestextes_pi2%5Btype%5D=article&res_niv=1&no=PCLL3-1-1&ref=/inmedius/content/main/Textes_en_vigueur/1/3/1/1-3-1-1-014.xml&javascript=true

⁶ Arrêté du 14 juin 2010 relatif au livret personnel de compétences, *BO* n°27 du 8 juillet 2010 :

<http://www.education.gouv.fr/cid52377/mene1015788a.html>. Ce livret a remplacé *dans sa forme* un modèle de livret précédemment publié dans la circulaire n° 2008-155 du 24 novembre 2008 relative à la mise en œuvre du livret scolaire à l'école, *BO* n° 45 du 27 novembre 2008 : <http://www.education.gouv.fr/cid23049/mene0800916c.html>. La déclinaison des compétences date donc de novembre 2008.

⁷ Ces définitions apparaissent dans la circulaire n° 2010-087 du 18 juin 2010 sur la mise en œuvre du livret personnel de compétences, *BO* n°27 du 8 juillet 2010 : <http://www.education.gouv.fr/cid52378/mene1015809c.html>

▪ **Le vocabulaire dans le LPC**

Les items spécifiques au vocabulaire relèvent de la compétence n°1 « La maîtrise de la langue française ».

L'un des cinq domaines de la maîtrise de la langue est consacré spécifiquement au vocabulaire : « Etude de la langue : vocabulaire ». Pour illustrer ci-dessous l'organisation du LPC et la place du vocabulaire dans celui-ci, un seul item est reproduit par domaine, sauf pour le vocabulaire où tous les items sont reportés. L'on constatera que dans les autres domaines de la langue française, le vocabulaire est également mentionné.

Un seul item concerne le vocabulaire pour une autre compétence que la maîtrise de la langue française (le vocabulaire scientifique). Il est indiqué ci-dessous, dernier item du tableau.

Ce qui concerne explicitement le vocabulaire est en gras :

Palier ▶	Palier 1 : fin de cycle 2
Compétence ▶ Compétence :	Compétence 1 : « La maîtrise de la langue française » (parmi les trois qui sont validées au palier 1)
Domaines ▼	▼ Item (un exemple par domaine, sauf quand il s'agit de vocabulaire)
DIRE	S'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié
LIRE	Lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus
ÉCRIRE	Utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court
ÉTUDE DE LA LANGUE : VOCABULAIRE	Utiliser des mots précis pour s'exprimer Donner des synonymes Trouver un mot de sens opposé Regrouper des mots par familles Commencer à utiliser l'ordre alphabétique
ÉTUDE DE LA LANGUE : GRAMMAIRE	Distinguer le présent, du futur et du passé
ÉTUDE DE LA LANGUE : ORTHOGRAPHE	Écrire sans erreur des mots mémorisés
Palier ▶	Palier 2 : fin de cycle 3
Compétence ▶	Compétence 1 : « La maîtrise de la langue française » (parmi les sept qui sont validées au palier 2)
Domaines ▼	▼ Item (un exemple par domaine, sauf quand il s'agit de vocabulaire)
DIRE	S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis
LIRE	Repérer les effets de choix formels (emploi de certains mots , utilisation d'un niveau de langue)
ÉCRIRE	Rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire
ÉTUDE DE LA LANGUE : VOCABULAIRE	Comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient Maîtriser quelques relations de sens entre les mots Maîtriser quelques relations concernant la forme et le sens des mots Savoir utiliser un dictionnaire papier ou numérique
ÉTUDE DE LA LANGUE : GRAMMAIRE	Distinguer les mots selon leur nature
ÉTUDE DE LA LANGUE : ORTHOGRAPHE	Maîtriser l'orthographe lexicale Orthographier correctement un texte simple de dix lignes – lors de sa rédaction ou de sa dictée – en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire
Palier ▶	Palier 2 : fin de cycle 3
Compétence ▶	Compétence 3 : « Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique » (parmi les sept qui sont validées au palier 2)
Domaine ▼	▼ Item (le seul qui concerne le vocabulaire dans les six autres compétences)
PRATIQUER UNE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE OU TECHNOLOGIQUE	Exprimer et exploiter les résultats d'une mesure et d'une recherche en utilisant un vocabulaire scientifique à l'écrit ou à l'oral

Deuxième ensemble : des textes mis en ligne sur le site Eduscol

Si ces textes n'ont pas de valeur réglementaire, ils constituent des ressources officielles.

◆ DES REFERENCES

▪ *Des grilles de références pour valider le socle commun*

Publiées en janvier 2011⁸, les grilles de références du palier 1 et du palier 2 sont présentées comme « *un outil pédagogique au service de l'évaluation des élèves à chacun des paliers du socle commun de connaissances et de compétences* ».

Elles constituent à la fois des **aides** et des **repères** pour valider les compétences du livret personnel de compétences. En effet, elles

- « *explicitent les items du livret personnel de compétences* »
- « *précisent les exigences à chaque niveau de validation.* »
- « *fournissent également des indications pour l'évaluation des compétences* ».

▪ *Une liste de fréquence lexicographique d'environ 1500 mots*⁹

Trois **critères** organisent la présentation de cette liste lexicographique, mise en ligne en février 2010, et présentée :

1. par ordre alphabétique
2. par fréquence décroissante
3. par nature et fréquence décroissante

L'**auteur** de cette liste est le lexicologue *Étienne Brunet*.

La **définition** de la liste apparaît en fonction de quelques précisions :

- « *Elle rend compte de la langue que lisent les élèves francophones.* »
- « *Ces mots, extraits de textes littéraires ou non, ont été ramenés à leur base lexicale.* »

Les **objectifs** pédagogiques de la diffusion de cette liste sont de deux ordres :

- aide à la progression : elle « *permet aux enseignants, à partir du corpus de vocabulaire de base du français, de bâtir des progressions qui répondent aux objectifs d'apprentissage fixés pour leurs élèves* » ;
- mise en valeur de mots fréquents peu utilisés ou connus : elle « *attire l'attention sur des mots très fréquents que les élèves utilisent peu, voire pas du tout, parce qu'ils ne les comprennent pas bien.* »

◆ DES RESSOURCES POUR ENSEIGNER LE VOCABULAIRE A L'ECOLE MATERNELLE

▪ *Sur le site Eduscol, les ressources proposées*¹⁰ comportent un ensemble mis en ligne en 2010 :

- des « *références théoriques* » sur le lexique abordé à l'école maternelle : simple déclinaison du programme en deux pages ;
- des principes pédagogiques pour « *travailler le vocabulaire en maternelle* » incluant des vecteurs (jeux, imagiers...) ;
- des séquences d'apprentissage et des activités de classe, sous forme de fiches pédagogiques.

⁸ <http://www.eduscol.education.fr/cid53126/grilles-references.html>

⁹ <http://eduscol.education.fr/pid23250-cid50486/vocabulaire.html>

¹⁰ <http://eduscol.education.fr/pid24346-cid52525/vocabulaire-ecole-maternelle.html>

- **Le DVD Apprendre à parler**¹¹, diffusé en 2010, présente, pour l'école maternelle :
 - des points de vue de chercheurs sur le vocabulaire : Agnès Florin (« Accompagner l'apprentissage du vocabulaire »), Michel Fayol (« Apprendre du vocabulaire pour réduire les inégalités ») ;
 - des séances en classe : activités destinées à enrichir, développer le lexique, maîtriser le champ lexical, catégoriser.
- **Le document Le langage à l'école maternelle**¹², publié en 2011, réactualise largement le document d'accompagnement des programmes antérieurs portant ce titre, publié en 2006¹³.

Il définit des distinctions :

- différence entre **lexique et vocabulaire** : « *Le lexique est une notion théorique : il désigne l'ensemble complet des mots d'une langue. Il est à distinguer du vocabulaire qui correspond à l'ensemble des mots effectivement employés par une personne dans un énoncé écrit ou oral. Cependant, dans le langage courant on emploie indifféremment les termes vocabulaire et lexique, ceux-ci étant considérés comme synonyme* » ;
- différence entre **vocabulaire actif** et **vocabulaire passif, en réception et en production** : « *Le vocabulaire passif (vocabulaire compris) comprend toujours un nombre de mots beaucoup plus important que le vocabulaire actif (vocabulaire utilisé), et ce quelle que soit l'expertise du locuteur. Cette dimension est à prendre en compte dans les apprentissages pour ajuster les supports et les exigences qui seront différents en réception et en production.* »

Il distingue quatre catégories à portée de mots du jeune enfant :

- des **objets** ou des **personnes** : désignées par des noms ;
- des **actions** : désignées par des verbes et précisées par des adverbes ;
- des **propriétés** ou des **qualités** des objets et des personnes désignées : précisées en particulier par les adjectifs qualificatifs ;
- l'expression des **relations spatiales, temporelles ou logiques**.

Le lexique n'est pas isolé, mais défini au carrefour de :

- la **phonologie** pour la prononciation ;
- la **morphologie** pour la formation des mots ;
- la **sémantique** pour le sens de mots ;
- la **syntaxe** pour les catégories syntaxiques et fonctionnelles.

Soulignant l'importance du lexique dans la prévention de l'illettrisme¹⁴, le document affirme que « *les corrélations entre réussite scolaire et compétences lexicales sont extrêmement fortes et, à cet égard, l'école maternelle a un rôle déterminant à jouer dans la prévention de l'illettrisme.* »

Le principe pédagogique « *enseigner le lexique ne se limite à l'extension d'un capital de mots* » est fondé sur les trois types de rapports qu'entretiennent les mots (qui prennent sens par rapport à d'autres mots) – rapports que découvrent les enfants :

¹¹ Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), Ministère de l'éducation nationale, Scéren CNDP-CRDP, coll. « Ressources pour faire la classe », 2010. Chaque école a reçu un exemplaire de ce DVD.

¹² Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), Ministère de l'éducation nationale, Scéren CNDP-CRDP, coll. « Ressources pour faire la classe », 2011 : http://media.eduscol.education.fr/file/ecole/48/8/LangageMaternelle_web_182488.pdf

¹³ Le langage à l'école maternelle, Direction de l'enseignement scolaire (DESCO), Ministère de l'éducation nationale : http://www2.cndp.fr/doc_administrative/essentiel/b_le_langage_en_maternelle.pdf

¹⁴ Un plan de prévention de l'illettrisme a été présenté par le ministre Luc Chatel le 29 mars 2010 : <http://www.education.gouv.fr/cid50954/prevention-de-l-illettrisme.html>, orientation reprise dans la circulaire relative à la préparation de la rentrée 2010, avec la première priorité qui inclut parmi les fondamentaux l'amélioration de la maîtrise du français la prévention de l'illettrisme (circulaire n° 2010-38 du 16 mars 2010, BO n° 11 du 18 mars 2010 : <http://www.education.gouv.fr/cid50863/mene1006812c.html#>). Une rubrique « Prévention de l'illettrisme » a été ouverte sur Eduscol : <http://www.education.gouv.fr/presse/2002/illettrismecp.htm>. Antérieurement, un plan de lutte contre l'illettrisme avait été présenté en 2002 par le ministre Luc Ferry : <http://www.education.gouv.fr/presse/2002/illettrismecp.htm>

- des **relations de sens** : champ thématique, synonymes, premières découvertes des registres de langues, homonymes, polysémie, antonymes (verbes et adjectifs) ; observations sur la construction des mots, le rôle des préfixes et des suffixes, les limites de leur généralisation ; la notion de « conscience lexicale » est mentionnée, développée dans la constitution de familles de mots et du lexique lié à un thème ;
- des **relations hiérarchiques** : classes, sous-classes, termes génériques, enchâssements ;
- des **relations morphologiques** : mots de la même famille.

Le document en tire les conséquences pédagogiques suivantes :

- les **mises en réseaux** et les **activités de catégorisation** « *constituent une dimension fondamentale de l'apprentissage du lexique* » ;
- la **mémorisation** et la **stabilisation** permettent que les mots soient réutilisés par les enfants eux-mêmes».

Il distingue clairement des **séances intégrées** et des **séquences spécifiques** :

- dans une séance de vocabulaire **intégré**, « *on apprend du vocabulaire en faisant autre chose : des mathématiques, de la technologie* » : la situation a « *l'avantage de donner du sens car les mots sont utilisés en contexte.* » Le rôle de l'enseignant est « *de mettre en relief l'emploi d'un nouveau mot, d'un mot savant ou d'un mot connu qui prend un sens différent dans un autre contexte* » ;
- les séances **spécifiques** ont deux objectifs :
 1. d'**exercice** : en exerçant les enfants à comprendre et à utiliser le vocabulaire rencontré en situation ;
 2. de **structuration** : pour mettre en relation des mots connus en utilisant différents critères de catégorisation, associer des mots et leurs définitions, trouver « *différentes manières de dire* » ; dans les séances spécifiques, « *le lexique doit être considéré comme un objet d'apprentissage et l'enfant doit percevoir l'enjeu de la situation : un moment dédié aux mots pour apprendre à bien parler.* »

Le jeu est préconisé et la didactique des langues vivantes une référence.

Enfin, parmi les 24 annexes de ce document de 214 pages, l'une indique le type de vocabulaire (et de syntaxe) mobilisé dans chaque domaine d'activités pour *nommer, désigner, décrire, comparer, raconter, relater, anticiper, projeter, expliquer, justifier, interpréter, donner des consignes, dessiner, représenter.*

II- Les textes ministériels : place du vocabulaire, objectifs, contenus d'enseignement, démarches, activités, progression

Une série de tableaux, placés en annexe, présentent de façon exhaustive pour le vocabulaire :

1. les contenus d'enseignement dans les programmes ;
2. les compétences indiquées dans les progressions à la fin des programmes ;
3. les compétences du socle commun figurant dans les programmes de 2008 et le LPC (livret personnel de compétences) ;
4. les grilles de références pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun.

Ces tableaux font apparaître :

- la place du vocabulaire dans les programmes et le livret personnel de compétences ;
- les objectifs de l'enseignement du vocabulaire ;
- les contenus d'enseignement ;
- les démarches et activités pédagogiques ;
- la progression à travers les cycles.

◆ LA PLACE DU VOCABULAIRE

▪ *Dans les programmes de l'école*

Le vocabulaire est très présent dans le domaine de l'**oral** au cycle 1, puis s'étend pour les deux cycles suivants dans le domaine de l'**écrit** en se réduisant dans le domaine de l'oral. Dans le socle commun en fin de troisième, il n'est pas mentionné dans le domaine de l'oral.

Il est majoritairement développé dans le domaine du langage, du français, mais sur les trois cycles il est mentionné explicitement dans tous les domaines, sauf l'éducation physique. Au cycle 3, il se réduit aux domaines du français, des mathématiques, de la langue vivante.

▪ *Dans le livret personnel de compétences*

Dans le socle commun comme dans le livret personnel de compétences, le vocabulaire n'est mentionné que pour la compétence relative à la maîtrise de la langue.

◆ LES OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT DU VOCABULAIRE

L'action de l'enseignant permet à l'élève de :

- comprendre ce qui est dit, lu, raconté ; interpréter les mots inconnus ;
- acquérir, mémoriser ;
- réutiliser : utiliser à bon escient, reprendre à son compte dans d'autres situations ;
- corriger et améliorer les productions écrites (choix du vocabulaire précis, orthographe lexicale) ;
- se repérer dans le monde grâce à l'extension de son vocabulaire ;
- mettre des mots sur ses expériences ;
- s'exprimer, échanger, en utilisant un vocabulaire approprié.

◆ LES CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

▪ *Des mots à acquérir*

Ces mots appartiennent à des classes grammaticales variées, indiquées dès l'école maternelle : noms, verbes, adjectifs, adverbes, prépositions.

Ils relèvent de domaines précisés :

- monde concret (hygiène...) et actes du quotidien (salutations ...)

- catégories sémantiques larges : personnes, animaux, végétaux... ;
- notions étudiées dans divers domaines scolaires : vocabulaire spécifique du repérage et des relations dans le temps et l'espace, de la géométrie, de la conjugaison, des arts... ;
- termes afférents aux actions, expériences, perceptions, sensations, émotions, sentiments, préférences, goûts, jugements, opinions, devoirs, droits.

▪ ***Des connaissances sur la langue***

L'étude de la langue doit mettre en évidence :

- des **relations de sens entre les mots** : synonymie, sens opposé, variation d'intensité, niveau de langue, sens d'un mot selon sa construction, selon son contexte, sens propre et figuré, polysémie, ensemble de mots relatifs à un thème, termes génériques, niveau de langue ;
- des **relations concernant la forme et le sens** : radical, préfixe, suffixe ; famille de mots ; compréhension du sens d'un mot inconnu par sa construction.

▪ ***Des connaissances et capacités concernant le dictionnaire (imprimé ou numérique)***

Il s'agit de :

- connaître les principes d'organisation d'un dictionnaire ;
- connaître et utiliser l'ordre alphabétique pour ranger les mots ;
- connaître les abréviations ;
- comprendre, proposer des définitions ;
- vérifier le sens d'un mot, son orthographe, son niveau de langue, sa classe grammaticale.

◆ LES DEMARCHES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Quatre types de pratiques sont mentionnés à travers les textes officiels :

▪ ***Des apprentissages non spécifiques :***

- exposition à des mots nouveaux : grâce à des histoires racontées ou lues, des textes « au vocabulaire précis, varié, employé à bon escient » ; par le langage de l'enseignant qui fait entendre des modèles sans approximation, avec un vocabulaire précis, la reformulation du maître avec les mots corrects, son attention dans toutes les activités scolaires ;
- stimulation de la curiosité par des questions de l'enseignant qui attirent l'attention sur des mots nouveaux.

▪ ***Des interventions programmées :*** séquences spécifiques, activités régulières, séances d'étude de la langue

▪ ***Des types d'activités explicites :***

- introduction systématique de mots nouveaux ; utilisation d'un vocabulaire spécifique dans les domaines disciplinaires ;
- réutilisation du vocabulaire acquis, activité de mémorisation ;
- activité de classification ; classement qui recourt à des termes génériques ;
- activité d'interprétation de mots inconnus à partir de leur contexte ;
- recours à des supports textuels intentionnellement choisis.

▪ ***Des exercices mentionnés comme compétence ou situation d'évaluation et qui peuvent servir également d'entraînement, par exemple :***

- trouver les différentes significations d'un mot ;
- utiliser le vocabulaire du repérage dans le temps dans les rituels ;
- regrouper des mots selon leur radical ;
- définir un mot connu ;
- ranger des mots par ordre alphabétique, etc.

◆ LA PROGRESSION DE LA PETITE SECTION AU CM2

▪ *Nombre croissant et extension*

Au cycle 1, l'élève est exposé à de plus en plus de mots nouveaux : « l'enseignant veille à introduire chaque semaine des mots nouveaux en nombre croissant au fil de l'année et d'année en année ».

Au cycle 2, les élèves ne les découvrent pas seulement, mais doivent les acquérir, à un rythme plus soutenu : « l'élève acquiert quotidiennement des mots nouveaux ».

Les domaines scolaires cités sont plus nombreux au cycle 2 (mathématiques, langue vivante).

▪ *Progression de la démarche par cycle*

Dans les programmes des trois cycles, l'acquisition du vocabulaire nécessite **découverte, mémorisation, utilisation de mots nouveaux**.

Au cycle 1, l'élève écoute ; l'enseignant fournit les mots à l'enfant, reformule avec des modèles corrects. Des activités de classification, d'interprétation de termes inconnus à partir de leur contexte, sont mentionnées.

Au cycle 2 : initiation, découverte, familiarisation	Au cycle 3 : étude et structuration
	- découverte - mémorisation - utilisation de mots nouveaux
<i>sont facilités par :</i>	<i>s'accompagnent de l'étude des relations entre les mots :</i>
- des activités de classement qui recourent à des termes génériques ; - une initiation à l'usage des synonymes et des antonymes ;	- relations de sens : synonymie, antonymie, polysémie, regroupement de mots sous des termes génériques, identification des niveaux de langue ;
- la découverte des familles de mots ;	- relations qui concernent à la fois la forme et le sens : famille de mots ;
	- l'identification grammaticale des classes de mots ;
- une première familiarisation avec le dictionnaire.	- l'usage régulier du dictionnaire, sous une forme papier ou numérique.

▪ *Progression par niveaux de classe*

A la fin des programmes, dans les « progressions », la progressivité n'est pas systématiquement explicite. Elle apparaît pour :

- la découverte de **mots nouveaux** : le vocabulaire concernant les sentiments ou les émotions apparaît en grande section, les jugements en CM1, les devoirs et droits au CM2 ; le contexte est utilisé au CE2 pour préciser le sens d'un mot connu, au CM1 pour comprendre un mot inconnu
- les **relations de sens entre les mots** : la notion de sens opposé au CP, de synonyme au CE1 ;
- les **relations concernant la forme et le sens des mots** : au CE1 il s'agit de trouver un mot de la famille, de regrouper les mots par famille ; au CE2 de construire et compléter des familles de mots, au CM1 de s'appuyer sur sa connaissance des familles de mots pour écrire sans erreur des mots nouveaux (préfixe *in-*, *im-*, *il-* ou *ir-*, suffixe *-tion...*) ;
- l'utilisation du **dictionnaire** : le rangement des mots par ordre alphabétique est mentionné au CP, l'utilisation du dictionnaire au CE1 (pour vérifier écriture ou chercher le sens), les abréviations au CE2, la définition d'un mot en utilisant un terme générique adéquat au CM1.

Des notions ne sont citées qu'au cours ou à la fin du cycle 3 :

- les niveaux de langue n'apparaissent qu'au CM1 sous forme d'une initiation ;
- la distinction des différents sens d'un verbe selon sa construction (par exemple : *jouer*, *jouer quelque chose*, *jouer à*, *jouer de*, *jouer sur*), seulement au CM2.

Il y a par ailleurs des **continuités** sans précision de l'ordre d'un approfondissement : par exemple le vocabulaire des repères temporels figure dans le programme de la maternelle et au CE2.

▪ **Progression entre le palier 1 et le palier 2 du livret personnel de compétences**

Elle fait apparaître très clairement :

- pour les mots nouveaux, le **passage d'un vocabulaire concret ou de catégorie large à un vocabulaire abstrait et spécifique** ;
- pour les relations de sens entre les mots, les **acquis de l'étude de la langue**, mise en place au cycle 3 dans les programmes ;
- pour l'utilisation du dictionnaire, le **passage de l'initiation à l'aisance** attendue.

Palier 1 fin de CE1	Palier 2 fin de CM2
En gras, l'item à valider dans le livret personnel de compétences <i>En italique l'explicitation des items à valider qui peut</i>	
MOTS NOUVEAUX	
Utiliser des mots précis pour s'exprimer <i>Classer les noms par catégories sémantiques larges (noms de personnes, noms d'animaux, noms de choses...) ou plus étroites et se référant au monde concret</i>	Comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient <i>- Utiliser à bon escient des termes appartenant aux lexiques des repères temporels, de la vie quotidienne et du travail scolaire.</i> <i>- Utiliser les termes exacts qui correspondent aux notions étudiées dans les divers domaines scolaires.</i> <i>- Utiliser à bon escient des termes afférents aux actions, sensations, jugements.</i> <i>- Commencer à utiliser des termes renvoyant à des notions abstraites (émotions, sentiments, devoirs, droits).</i>
RELATIONS DE SENS ENTRE LES MOTS	
Donner des synonymes <i>- Trouver un mot de sens proche pour un adjectif qualificatif, un verbe d'action ou pour un nom.</i> <i>- Donner des synonymes (par exemple pour reformuler le sens d'un texte ou pour améliorer une expression orale ou écrite).</i> Trouver un mot de sens opposé <i>- Trouver un mot de sens opposé pour un adjectif qualificatif, un verbe d'action ou pour un nom</i>	Maîtriser quelques relations de sens entre les mots <i>- Distinguer les différents sens d'un verbe selon sa construction (ex : jouer, jouer quelque chose, jouer à, jouer de, jouer sur).</i> <i>- Classer des mots de sens voisin en repérant les variations d'intensité (ex : bon, délicieux, succulent).</i> <i>- Définir un mot connu en utilisant un terme générique adéquat et en y ajoutant les précisions spécifiques à l'objet défini.</i> <i>- Identifier l'utilisation d'un mot ou d'une expression au sens figuré.</i>
RELATIONS CONCERNANT LA FORME ET LE SENS DES MOTS	
Regrouper des mots par familles <i>- Regrouper des mots par familles.</i> <i>- Trouver un ou des mots d'une famille donnée</i>	Maîtriser quelques relations concernant la forme et le sens des mots <i>- Regrouper des mots selon leur radical.</i> <i>- Regrouper des mots selon le sens de leur préfixe et connaître ce sens, en particulier celui des principaux préfixes exprimant des idées de lieu ou de mouvement.</i> <i>- Regrouper des mots selon le sens de leur suffixe et connaître ce sens.</i> <i>- Pour un mot donné, fournir un ou plusieurs mots de la même famille en vérifiant qu'il(s) existe(nt)</i>
LE DICTIONNAIRE	
Commencer à utiliser l'ordre alphabétique <i>Commencer à utiliser l'ordre alphabétique pour vérifier dans un dictionnaire l'écriture d'un mot ou en chercher le sens.</i>	Savoir utiliser un dictionnaire papier ou numérique <i>Utiliser avec aisance un dictionnaire</i>

Annexes

- ◆ **Annexe 1 : L'enseignement du vocabulaire dans les programmes**
- ◆ **Annexe 2 : L'enseignement du vocabulaire dans les progressions en français (dans les trois cycles) situées à la fin des programmes de 2008**
- ◆ **Annexe 3 : Compétences du socle commun figurant dans les programmes de 2008** (en fin du programme de chacun des cycles 2 et 3, sous l'intitulé premier ou deuxième « palier pour la maîtrise du socle commun : compétences attendues ») **et le LPC** (livret personnel de compétences, novembre 2008) **concernant le vocabulaire**
- ◆ **Annexe 4a : Grilles de références pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun au palier 1 - fin de cycle 2 (janvier 2011)**
- ◆ **Annexe 4b : Grilles de références pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun au palier 2 - fin de cycle 3 (janvier 2011)**

Annexe 1 : L'enseignement du vocabulaire dans les programmes(en grisé les rubriques consacrées spécifiquement au vocabulaire dans le domaine du langage et du français ; en vert : **vocabulaire, mots, lexique**)

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
<p>S'APPROPRIER LE LANGAGE</p> <p>La pratique du langage associée à l'ensemble des activités contribue à enrichir son vocabulaire.</p> <p>Progresser vers la maîtrise de la langue française</p> <p>Chaque jour, dans les divers domaines d'activité, et grâce aux histoires que l'enseignant raconte ou lit, les enfants entendent des mots nouveaux, mais cette simple exposition ne suffit pas pour qu'ils les mémorisent. L'acquisition du vocabulaire exige des séquences spécifiques, des activités régulières de classification, de mémorisation de mots, de réutilisation du vocabulaire acquis, d'interprétation de termes inconnus à partir de leur contexte. En relation avec les activités et les lectures, l'enseignant veille à introduire chaque semaine des mots nouveaux (en nombre croissant au fil de l'année et d'année en année) pour enrichir le vocabulaire sur lequel s'exercent ces activités. Les enfants apprennent ainsi le vocabulaire (noms, verbes, adjectifs, adverbes, prépositions) qui leur permet non seulement de comprendre ce qu'ils entendent (qui fait quoi ? à qui ? où ? quand ? comment ?), mais aussi d'échanger en situation scolaire, avec efficacité, et d'exprimer leur pensée au plus juste.</p> <p>Ces acquisitions décisives sont rendues possibles par l'attention que l'enseignant porte à chaque enfant, auquel il fournit les mots exacts en encourageant ses tentatives, et en reformulant ses essais pour lui faire entendre des modèles corrects. L'enseignant veille par ailleurs à offrir constamment à ses jeunes élèves un langage oral dont toute approximation est bannie ; c'est parce que les enfants entendent des phrases correctement construites et un vocabulaire précis qu'ils progressent dans leur propre maîtrise de l'oral.</p> <p>DÉCOUVRIR L'ÉCRIT</p> <p>Les activités d'expression à l'oral, en particulier les séquences consacrées à l'acquisition du vocabulaire, les situations nombreuses d'écoute de textes que l'enseignant raconte puis lit, et la production d'écrits consignés par l'enseignant préparent les élèves à aborder l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.</p> <p>Découvrir la langue écrite</p> <p>Afin qu'ils perçoivent la spécificité de l'écrit, ces textes sont choisis pour la qualité de leur langue (correction syntaxique, vocabulaire précis, varié, et employé à bon escient) et la manière remarquable dont ils illustrent les genres littéraires auxquels ils appartiennent (contes, légendes, fables, poèmes, récits de littérature enfantine). Ainsi, tout au long de l'école maternelle, les enfants sont mis en situation de rencontrer des œuvres du patrimoine littéraire et de s'en imprégner. Ils deviennent sensibles à des manières de dire peu habituelles ; leur curiosité est stimulée par les questions de l'enseignant qui attirent leur attention sur des mots nouveaux ou des tournures de phrases qu'ils reprennent à leur compte dans d'autres situations.</p> <p>DÉCOUVRIR LE MONDE</p> <p>Se repérer dans le temps</p> <p>Toutes ces acquisitions donnent lieu à l'apprentissage d'un vocabulaire précis dont l'usage réitéré, en particulier dans les rituels, doit permettre la fixation.</p> <p>À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de comprendre et utiliser à bon escient le vocabulaire du repérage et des relations dans le temps et dans l'espace.</p> <p>PERCEVOIR, SENTIR, IMAGINER, CREER</p> <p>Le dessin et les compositions plastiques</p> <p>L'enseignant aide les enfants à exprimer ce qu'ils perçoivent, à évoquer leurs projets et leurs réalisations ; il les conduit à utiliser, pour ce faire, un vocabulaire adapté.</p>	<p>FRANÇAIS</p> <p>À la fin de la grande section de l'école maternelle, l'élève a largement accru son vocabulaire</p> <p>Les apprentissages de la lecture et de l'écriture, qu'il s'agisse des mots, des phrases, des textes, menés de pair, se renforcent mutuellement tout au long du cycle. Ces apprentissages s'appuient sur la pratique orale du langage et sur l'acquisition du vocabulaire</p> <p>Langage oral</p> <p>Au cycle des apprentissages fondamentaux, les élèves continuent leur apprentissage du langage oral : respect de l'organisation de la phrase, expression des relations de causalité et des circonstances temporelles et spatiales (pourquoi ? quand ? où ?) ; utilisation plus adéquate de la conjugaison, emploi d'un vocabulaire de plus en plus diversifié.</p> <p>Lecture, écriture</p> <p>Ils acquièrent le vocabulaire et les connaissances nécessaires pour comprendre les textes qu'ils sont amenés à lire.</p> <p>Les élèves apprennent à rédiger de manière autonome un texte court : rechercher et organiser des idées, choisir du vocabulaire, construire et enchaîner des phrases, prêter attention à l'orthographe.</p> <p>Vocabulaire</p> <p>Par des activités spécifiques en classe, mais aussi dans tous les enseignements, l'élève acquiert quotidiennement des mots nouveaux.</p> <p>En étendant son vocabulaire, il accroît sa capacité à se repérer dans le monde qui l'entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit, et à s'exprimer de façon précise à l'oral comme à l'écrit.</p> <p>La compréhension, la mémorisation et l'emploi des mots lui sont facilités par des activités de classement qui recourent à des termes génériques, par une initiation à l'usage des synonymes et des antonymes, par la découverte des familles de mots et par une première familiarisation avec le dictionnaire.</p> <p>MATHEMATIQUES</p> <p>Géométrie</p> <p>Les élèves utilisent un vocabulaire spécifique.</p> <p>LANGUE VIVANTE</p> <p>Les élèves découvrent et acquièrent du vocabulaire relatif à la personne et à la vie quotidienne</p> <p>DÉCOUVERTE DU MONDE</p> <p>Ils acquièrent des repères dans le temps et l'espace, des connaissances sur le monde et maîtrisent le vocabulaire spécifique correspondant.</p> <p>PRATIQUES ARTISTIQUES ET HISTOIRE DES ARTS</p> <p>Ces activités s'accompagnent de l'usage d'un vocabulaire précis qui permet aux élèves d'exprimer leurs sensations, leurs émotions, leurs préférences et leurs goûts.</p> <p>Arts visuels</p> <p>Les élèves sont conduits à exprimer ce qu'ils perçoivent, à imaginer et évoquer leurs projets et leurs réalisations en utilisant un vocabulaire approprié.</p>	<p>FRANÇAIS</p> <p>La progression dans la maîtrise de la langue française se fait selon un programme de lecture et d'écriture, de vocabulaire, de grammaire, et d'orthographe.</p> <p>L'étude de la langue française (vocabulaire, grammaire, orthographe) donne lieu à des séances et activités spécifiques.</p> <p>Langage oral</p> <p>Dans des situations d'échanges variées, l'élève apprend à tenir compte des points de vue des autres, à utiliser un vocabulaire précis appartenant au niveau de la langue courante, à adapter ses propos en fonction de ses interlocuteurs et de ses objectifs.</p> <p>Rédaction</p> <p>Les élèves sont entraînés à rédiger, à corriger, et à améliorer leurs productions, en utilisant le vocabulaire acquis, leurs connaissances grammaticales et orthographiques ainsi que les outils mis à disposition (manuels, dictionnaires, répertoires etc.).</p> <p>Étude de la langue française</p> <p>Vocabulaire</p> <p>L'acquisition du vocabulaire accroît la capacité de l'élève à se repérer dans le monde qui l'entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit, et à s'exprimer de façon précise et correcte à l'oral comme à l'écrit.</p> <p>L'extension et la structuration du vocabulaire des élèves font l'objet de séances et d'activités spécifiques, notamment à partir de supports textuels intentionnellement choisis ; la découverte, la mémorisation et l'utilisation de mots nouveaux s'accompagnent de l'étude des relations de sens entre les mots.</p> <p>Cette étude repose, d'une part, sur les relations de sens (synonymie, antonymie, polysémie, regroupement de mots sous des termes génériques, identification des niveaux de langue), d'autre part, sur des relations qui concernent à la fois la forme et le sens (famille de mots). Elle s'appuie également sur l'identification grammaticale des classes de mots. L'usage du dictionnaire, sous une forme papier ou numérique, est régulière.</p> <p>Tous les domaines d'enseignement contribuent au développement et à la précision du vocabulaire des élèves. L'emploi du vocabulaire fait l'objet de l'attention du maître dans toutes les activités scolaires.</p> <p>Grammaire</p> <p>L'élève acquiert progressivement le vocabulaire grammatical qui se rapporte aux notions étudiées et mobilise ses connaissances dans des activités d'écriture.</p> <p>Le verbe</p> <p>Connaissance du vocabulaire relatif à la compréhension des conjugaisons.</p> <p>MATHEMATIQUES</p> <p>Géométrie</p> <ul style="list-style-type: none"> - vocabulaire spécifique relatif à ces figures : côté, sommet, angle, diagonale, axe de symétrie, centre, rayon, diamètre ; - vocabulaire spécifique relatif à ces solides : sommet, arête, face. <p>Les problèmes de reproduction ou de construction de configurations géométriques diverses mobilisent la connaissance des figures usuelles. Ils sont l'occasion d'utiliser à bon escient le vocabulaire spécifique et les démarches de mesurage et de tracé.</p> <p>LANGUE VIVANTE</p> <p>Le vocabulaire s'enrichit.</p>

Annexe 2 : L'enseignement du vocabulaire dans les progressions en français (dans les trois cycles) situées à la fin des programmes de 2008

(en grisé les rubriques consacrées au vocabulaire dans le domaine du langage et du français ; en vert : vocabulaire, mots, lexique)

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
<p>Progresser vers la maîtrise de la langue française</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se saisir d'un nouvel outil linguistique (lexical ou syntaxique) que l'enseignant lui fournit quand il lui manque, en situation, pour exprimer ce qu'il a à dire. - Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent (noms et verbes en particulier ; quelques adjectifs en relation avec les couleurs, les formes et grandeurs) concernant : <ul style="list-style-type: none"> . les actes du quotidien (hygiène, habillage, collation, repas, repos), . les activités de la classe (locaux, matériel, matériaux, actions, productions), . ses relations avec les autres : salutations (bonjour, au revoir), courtoisie (s'il vous plaît, merci). 	<p>Progresser vers la maîtrise de la langue française</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître quelques termes génériques (animaux, fleurs, vêtements, etc.) ; dans une série d'objets (réels ou sous forme imagée), identifier et nommer ceux qui font partie de la classe d'un générique donné. - Utiliser avec justesse le genre des noms, les pronoms usuels, les prépositions les plus fréquentes. - Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent (noms, verbes, adjectifs, adverbes, comparatifs) concernant : <ul style="list-style-type: none"> . les actes du quotidien, les activités scolaires, les relations avec les autres (salutations, courtoisie, excuses), . les récits personnels, le rappel des histoires entendues (caractérisation des personnages, localisation, enchaînement logique et chronologique). <p>Initiation orale à la langue écrite</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écouter des textes dits ou lus par l'enseignant qui accoutume l'enfant à comprendre un vocabulaire et une syntaxe moins familiers que ceux des textes entendus jusque-là. 	<p>Progresser vers la maîtrise de la langue française</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent (noms, verbes, adjectifs, adverbes, comparatifs), concernant : <ul style="list-style-type: none"> . les actes du quotidien et les relations avec les autres, . les activités et savoirs scolaires et en particulier l'univers de l'écrit, . les récits personnels et le rappel des histoires entendues (caractérisation des personnages, relations entre eux, enchaînement logique et chronologique, relations spatiales), . l'expression des sentiments ou émotions ressentis personnellement, ou prêtés aux autres et aux personnages d'histoires connues. - S'intéresser au sens des mots : repérer un mot jamais entendu, essayer de comprendre un mot nouveau en contexte, interroger l'enseignant sur le sens d'un mot. <p>Contribuer à l'écriture d'un texte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire un énoncé oral pour qu'il puisse être écrit par l'enseignant (vocabulaire précis, syntaxe adaptée, enchaînements clairs, cohérence d'ensemble). 	<p>Vocabulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des mots précis pour s'exprimer. - Commencer à classer les noms par catégories sémantiques larges (noms de personnes, noms d'animaux, noms de choses) ou plus étroites et se référant au monde concret (ex. : noms de fruits) - Trouver un ou des noms appartenant à une catégorie donnée (ex. un nom d'arbre, un nom de commerçant). - Trouver un mot de sens opposé pour un adjectif qualificatif ou un verbe d'action. - Ranger des mots par ordre alphabétique. 	<p>Vocabulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner des synonymes (par exemple pour reformuler le sens d'un texte ou pour améliorer une expression orale ou écrite). - Trouver un mot de sens opposé pour un adjectif qualificatif, un verbe d'action ou pour un nom. - Regrouper des mots par familles ; trouver un ou des mots d'une famille donnée. - Commencer à utiliser l'ordre alphabétique pour vérifier dans un dictionnaire l'écriture d'un mot ou en chercher le sens. 	<p>Raconter, décrire, exposer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire un récit structuré et compréhensible pour un tiers ignorant des faits rapportés ou de l'histoire racontée, inventer et modifier des histoires, décrire une image, exprimer des sentiments, en s'exprimant en phrases correctes et dans un vocabulaire approprié. <p>Lecture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lire les consignes de travail, les énoncés de problèmes dont le vocabulaire difficile ou nouveau a été élucidé par le maître. - Repérer dans un texte des informations explicites en s'appuyant en particulier sur le titre, l'organisation (phrases, paragraphes), le vocabulaire. <p>Acquisition du vocabulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser à bon escient des termes appartenant aux lexiques des repères temporels, de la vie quotidienne et du travail scolaire. - Utiliser les termes exacts qui correspondent aux notions étudiées dans les divers domaines scolaires. - Savoir ce qu'est une abréviation (ex. "adj." dans un article de dictionnaire). <p>Maîtrise du sens des mots</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans un texte, relever les mots d'un même domaine (ex. le vocabulaire de la mer). - Utiliser des synonymes et des mots de sens contraire dans les activités d'expression orale et écrite. - Préciser, dans son contexte, le sens d'un mot connu ; le distinguer d'autres sens possibles. <p>Les familles de mots</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire ou compléter des familles de mots. <p>Utilisation du dictionnaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir épeler un mot ; connaître l'ordre alphabétique ; savoir classer des mots par ordre alphabétique. - Utiliser le dictionnaire pour rechercher le sens d'un mot. <p>Géométrie : dans le plan</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser en situation le vocabulaire : côté, sommet, angle, milieu. Dans l'espace - Utiliser en situation le vocabulaire : face, arête, sommet. 	<p>Raconter, décrire, exposer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire un objet, présenter un travail à la classe en s'exprimant en phrases correctes et dans un vocabulaire approprié. - Saisir l'atmosphère ou le ton d'un texte descriptif, narratif ou poétique, en s'appuyant en particulier sur son vocabulaire. <p>Orthographe lexicale</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur sa connaissance des familles de mot pour écrire sans erreur des mots nouveaux (préfixe <i>in-, im-, il- ou ir-</i>, suffixe <i>-tion...</i>). <p>Acquisition du vocabulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser à bon escient des termes afférents aux actions, sensations et jugements. <p>Maîtrise du sens des mots</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le contexte pour comprendre un mot inconnu ; vérifier son sens dans le dictionnaire. - Définir un mot connu en utilisant un terme générique adéquat (mots concrets : ex. <i>un pommier est un arbre fruitier</i>). - Commencer à identifier les différents niveaux de langue. <p>Les familles de mots</p> <ul style="list-style-type: none"> - Regrouper des mots selon le sens de leur préfixe. - Regrouper des mots selon le sens de leur suffixe. - Connaître et utiliser oralement le vocabulaire concernant la construction des mots (radical, préfixe, suffixe, famille). - Utiliser la construction d'un mot inconnu pour le comprendre. <p>Utilisation du dictionnaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans une définition de dictionnaire, identifier le terme générique. - Utiliser le dictionnaire pour vérifier le sens d'un mot (en particulier quand il en a plusieurs), ou sa classe, ou son orthographe, ou son niveau de langue. - Se servir des codes utilisés dans les articles de dictionnaire. <p>Nombres et calcul : fractions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nommer les fractions simples et décimales en utilisant le vocabulaire : demi, tiers, quart, dixième, centième. <p>Géométrie : dans le plan</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser en situation le vocabulaire géométrique points alignés, droite, droites perpendiculaires, droites parallèles, segment, milieu, angle, axe de symétrie, centre d'un cercle, rayon, diamètre. 	<p>Acquisition du vocabulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commencer à utiliser des termes renvoyant à des notions abstraites (émotions, sentiments, devoirs, droits). - Comprendre des sigles. <p>Maîtrise du sens des mots</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distinguer les différents sens d'un verbe selon sa construction (ex. <i>jouer, jouer quelque chose, jouer à, jouer de, jouer sur</i>). - Identifier l'utilisation d'un mot ou d'une expression au sens figuré. - Classer des mots de sens voisin en repérant les variations d'intensité (ex. bon, délicieux, succulent). - Définir un mot connu en utilisant un terme générique adéquat et en y ajoutant les précisions spécifiques à l'objet défini. <p>Les familles de mots</p> <ul style="list-style-type: none"> - Regrouper des mots selon leur radical. - Regrouper des mots selon le sens de leur préfixe et connaître ce sens, en particulier celui des principaux préfixes exprimant des idées de lieu ou de mouvement. - Regrouper des mots selon le sens de leur suffixe et connaître ce sens. - Pour un mot donné, fournir un ou plusieurs mots de la même famille en vérifiant qu'il(s) existe(nt). <p>Utilisation du dictionnaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser avec aisance un dictionnaire.

Annexe 3 : Compétences du socle commun figurant dans les programmes de 2008

(en fin du programme de chacun des cycles 2 et 3 sous l'intitulé premier ou deuxième « palier pour la maîtrise du socle commun : compétences attendues ») et le LPC (livret personnel de compétences, novembre 2008) concernant le vocabulaire

Certaines formulations figurent dans les programmes et dans le LPC (livret personnel de compétences).

Certaines figurent uniquement dans le livret personnel de compétences.

Quelques-unes ne figurent que dans les programmes.

Certaines, ne figurant pas dans les compétences attendues en fin de cycle dans les programmes, figurent dans les progressions en fin de programme (par exemple au cycle 2 pour les synonymes, les mots de sens opposé, les familles de mots), ce qui n'apparaît pas ci-dessous.

	Palier 1 - Fin du cycle 2	Palier 2 - Fin du cycle 3
	Compétence 1 : La maîtrise de la langue française	Compétence 1 : La maîtrise de la langue française
Domaines	<i>L'élève est capable de :</i>	<i>L'élève est capable de :</i>
DIRE	- s'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié dans les programmes et le LPC	- s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis dans les programmes et le LPC
ETUDE DE LA LANGUE : vocabulaire	- utiliser des mots précis pour s'exprimer uniquement dans le LPC - donner des synonymes uniquement dans le LPC - trouver un mot de sens opposé uniquement dans le LPC - regrouper des mots par familles uniquement dans le LPC	- comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient dans les programmes et le LPC - maîtriser quelques relations de sens entre les mots uniquement dans le LPC - maîtriser quelques relations concernant la forme et le sens des mots uniquement dans le LPC
ETUDE DE LA LANGUE : orthographe	- commencer à utiliser l'ordre alphabétique uniquement dans le LPC - écrire sans erreur sous la dictée un texte de 5 lignes en utilisant ses connaissances lexicales, orthographiques et grammaticales uniquement dans les programmes	- savoir utiliser un dictionnaire dans les programmes et le LPC papier ou numérique uniquement dans le LPC - orthographier correctement un texte simple de dix lignes - lors de sa rédaction ou de sa dictée - en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire dans les programmes et le LPC
ECRIRE	- utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court dans les programmes et le LPC - écrire de manière autonome un texte de cinq à dix lignes dans les programmes et le LPC	- rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire dans les programmes et le LPC
	Compétence 3 : Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique	Compétence 3 : Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique
	<i>Aucune mention du vocabulaire n'apparaît pour la compétence 3 au palier 1.</i>	L'élève est capable d'exprimer et exploiter les résultats d'une mesure ou d'une recherche en utilisant un vocabulaire scientifique à l'écrit et à l'oral dans les programmes et le LPC
	Compétence 5 : La culture humaniste	Compétence 5 : La culture humaniste
	<i>La compétence 5 n'est pas validée au palier 1.</i>	(A propos des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées) l'élève est capable d'en détailler certains éléments constitutifs en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique dans les programmes

Annexe 4a : Grilles de références pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun au palier 1 - fin de cycle 2 (janvier 2011)

Items à valider	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Utiliser des mots précis pour s'exprimer	Classer les noms par catégories sémantiques larges (noms de personnes, noms d'animaux, noms de choses...) ou plus étroites et se référant au monde concret	L'évaluation repose sur des activités d'acquisition du vocabulaire dans tous les domaines d'enseignement ainsi que lors d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation. Elle peut être conduite à partir de lectures de textes littéraires, documentaires, d'exercices de vocabulaire (définir un mot nouveau en utilisant le terme générique adéquat, ajouter les précisions spécifiques à l'objet défini ...). L'évaluation porte sur la capacité à : - classer des mots selon des catégories sémantiques larges ; - mémoriser et restituer quotidiennement des mots nouveaux ; - utiliser à bon escient les mots étudiés, à l'oral comme à l'écrit : reconnaître, comprendre un certain nombre de mots correspondant au lexique de la vie quotidienne et au vocabulaire plus spécifique des activités scolaires (actes du quotidien, activités scolaires, temps, espace, expression des sentiments, noms de personnes, de choses, d'animaux, de végétaux...) L'item est évalué positivement lorsque l'élève identifie le sens des mots étudiés, fournit des mots ou expressions de sens proche ou opposé, utilise avec pertinence des mots nouveaux à l'oral et à l'écrit
Donner des synonymes	- Trouver un mot de sens proche pour un adjectif qualificatif, un verbe d'action ou pour un nom. - Donner des synonymes (par exemple pour reformuler le sens d'un texte ou pour améliorer une expression orale ou écrite).	L'évaluation repose sur des activités d'acquisition du vocabulaire en situation habituelle de classe dans tous les domaines d'enseignement ainsi que lors d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation. Elle porte sur la capacité à : - mettre en relation les mots entre eux (relations de sens) ; - comprendre que des synonymes peuvent relever de niveaux de langue différents ; - avoir recours à des synonymes pour reformuler le sens d'un texte, d'une expression. L'item est évalué positivement lorsque l'élève est en mesure de donner des synonymes ou de s'en servir pour reformuler le sens d'une expression à l'oral ou à l'écrit.
Trouver un mot de sens opposé	Trouver un mot de sens opposé pour un adjectif qualificatif, un verbe d'action ou pour un nom	L'évaluation repose sur des activités d'acquisition du vocabulaire en situation habituelle de classe dans tous les domaines d'enseignement ainsi que lors d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation. Elle porte sur la capacité à mettre en relation les mots entre eux (relations de sens, antonymie). L'item est évalué positivement lorsque l'élève est en mesure de donner un mot de sens opposé pour un adjectif qualificatif, un verbe d'action ou un nom
Regrouper des mots par familles	- Regrouper des mots par familles. - Trouver un ou des mots d'une famille donnée	L'évaluation repose sur des activités d'acquisition du vocabulaire en situation habituelle de classe dans tous les domaines d'enseignement ainsi que lors d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation. Elle porte sur la capacité à : - comprendre la relation entre des mots qui appartiennent à une même famille ; - prendre appui sur la morphologie des mots pour les regrouper par famille ; - constituer des listes de mots de même famille à partir d'un mot donné ; - trier des mots et les regrouper par famille. L'item est évalué positivement lorsque l'élève est en mesure de regrouper des mots par famille et d'identifier ce qui les distingue du point de vue du sens.
Commencer à utiliser l'ordre alphabétique	Commencer à utiliser l'ordre alphabétique pour vérifier dans un dictionnaire l'écriture d'un mot ou en chercher le sens.	L'évaluation repose sur des activités d'acquisition du vocabulaire en situation habituelle de classe dans tous les domaines d'enseignement ainsi que lors d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation. Elle porte sur la capacité à : - connaître les principes d'organisation d'un dictionnaire adapté au niveau de classe ; - utiliser l'ordre alphabétique pour ranger des mots ; - prendre appui sur ses connaissances de l'ordre alphabétique pour retrouver aisément un mot dans le dictionnaire ; - utiliser le dictionnaire pour vérifier l'orthographe et le sens des mots. L'item est évalué positivement lorsque l'élève est en mesure de ranger des mots selon l'ordre alphabétique, et d'utiliser l'ordre alphabétique pour chercher un mot dans le dictionnaire.

Annexe 4b : Grilles de références pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun au palier 2 - fin de cycle 3 (janvier 2011)

Items à valider	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient	<p><i>Acquisition du vocabulaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser à bon escient des termes appartenant aux lexiques des repères temporels, de la vie quotidienne et du travail scolaire. - Utiliser les termes exacts qui correspondent aux notions étudiées dans les divers domaines scolaires. - Utiliser à bon escient des termes afférents aux actions, sensations, jugements. - Commencer à utiliser des termes renvoyant à des notions abstraites (émotions, sentiments, devoirs, droits). 	<p>L'évaluation repose sur des activités de vocabulaire menées dans tous les domaines d'enseignement, dans toutes les situations de classe et dans le cadre d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation.</p> <p>Elle peut être conduite dans les situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lectures de textes littéraires, documentaires, descriptifs où l'élève aura à utiliser le contexte pour comprendre un mot ; - exercices spécifiques de vocabulaire : définir un mot nouveau, relier à sa définition un mot employé dans des contextes différents. <p>L'évaluation porte sur la capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mémoriser et utiliser des mots nouveaux ; - utiliser les mots étudiés à bon escient ; - utiliser la construction d'un mot inconnu pour le comprendre ; - trouver les différentes significations d'un même mot ; - comprendre le sens d'un mot inconnu en s'appuyant sur le contexte ; - utiliser un terme générique adéquat ; - identifier le sens figuré d'un mot ou d'une expression ; - se référer à un dictionnaire <p>L'item est évalué positivement lorsque l'élève est en mesure d'utiliser des termes afférents aux actions, sensations, jugements et des termes relatifs à ses expériences, ses opinions et ses sentiments. Il comprend avec aisance les mots qu'il entend et qu'il lit.</p>
Maîtriser quelques relations de sens entre les mots	<p><i>Maîtrise du sens des mots</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Distinguer les différents sens d'un verbe selon sa construction (ex : jouer, jouer quelque chose, jouer à, jouer de, jouer sur). - Classer des mots de sens voisin en repérant les variations d'intensité (ex : bon, délicieux, succulent). - Définir un mot connu en utilisant un terme générique adéquat et en y ajoutant les précisions spécifiques à l'objet défini. - Identifier l'utilisation d'un mot ou d'une expression au sens figuré 	<p>L'évaluation repose sur des activités de vocabulaire menées dans tous les domaines d'enseignement, dans toutes les situations de classe et dans le cadre d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation.</p> <p>L'observation porte sur la capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en relation les mots entre eux : relations de sens (synonymie, antonymie, ensemble de mots relatifs à un thème, à un domaine), relations de sonorités (homophonie) ; - comprendre que des synonymes peuvent relever de niveaux de langue différents ; - comprendre que les mots ne sont pas des unités isolées mais prennent leur signification dans le contexte de la phrase (de nombreux mots ont plusieurs sens, le sujet du verbe, le sujet du roi, le sujet de la conversation...); - définir un mot connu en utilisant un terme générique ; - distinguer grâce au contexte le sens propre et le sens figuré d'un mot, d'une expression. <p>L'item est évalué positivement lorsque l'élève relève les mots d'un même domaine, utilise des synonymes et des mots contraires dans des activités d'expression, précise dans son contexte le sens d'un mot inconnu et le distingue d'autres sens possibles.</p>
Maîtriser quelques relations concernant la forme et le sens des mots	<p><i>Familles de mots</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Regrouper des mots selon leur radical. - Regrouper des mots selon le sens de leur préfixe et connaître ce sens, en particulier celui des principaux préfixes exprimant des idées de lieu ou de mouvement. - Regrouper des mots selon le sens de leur suffixe et connaître ce sens. - Pour un mot donné, fournir un ou plusieurs mots de la même famille en vérifiant qu'il(s) existe(nt) 	<p>L'évaluation repose sur des activités de vocabulaire menées dans tous les domaines d'enseignement, dans toutes les situations de classe et dans le cadre d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation.</p> <p>L'observation porte sur la capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en relation la forme et le sens des mots ; - reconnaître les préfixes et suffixes et connaître leur valeur ; - identifier des familles de mots. <p>L'item est évalué positivement lorsque l'élève peut prendre appui sur la construction de quelques mots pour en comprendre le sens.</p>
Savoir utiliser un dictionnaire papier ou numérique	<p><i>Utilisation du dictionnaire</i></p> <p>Utiliser avec aisance un dictionnaire</p>	<p>L'évaluation est conduite dans le cadre des activités habituelles de la classe dans tous les domaines disciplinaires et lors d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation. Elle se conduit également dans le cadre de l'utilisation d'un dictionnaire numérique.</p> <p>L'évaluation porte sur la capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se servir des codes utilisés dans les articles du dictionnaire (présentation, abréviations...); - utiliser le dictionnaire pour vérifier le sens d'un mot en lecture, comprendre un mot dans un contexte donné, vérifier sa nature, son orthographe ou son niveau de langue ; - proposer des définitions. <p>L'item est évalué positivement lorsque l'élève utilise avec aisance le dictionnaire pour rechercher un mot, vérifier son sens, son orthographe ou son niveau de langue.</p>